

République Française  
MAIRIE DE BALBIGNY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

**SEANCE du 1<sup>er</sup> Juillet 2025 à 20h**

042-214200115-20250701-DM35-2025-07-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Date de la convocation : 24/06/2025

Réception par le préfet : 02/07/2025

Date d'affichage : 24/06/2025

NOMBRE DE MEMBRES		
EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
23	18	22

L'an deux mille vingt-cinq, le premier juillet, à vingt heures, les membres composant le Conseil Municipal de Balbigny se sont réunis en mairie de Balbigny sous la présidence de M. DUPIN Gilles, Maire, après avoir été dûment convoqués dans les délais légaux le 24/06/2025.

L'avis de la tenue de la présente réunion a été affiché le jour même de l'envoi des convocations sur le panneau officiel de la mairie.

Mme DUFOUR Françoise - M CHOMAT Pascal - Mme TRIOMPHE Christine - Mme VERPY Evelyne - M PADET René - Mme CARTON Marie Claude - M PONCET Marc - Mme DURON Josette - M YENIL Etienne - M LAMURE Christophe - Mme FERRE Odile - Mme PEILLON Jacqueline - M. ROMAGNY - Mme PALMIER Catherine - M NAULIN Jean Yves - Mme DURON Sabrina - Mme COLOMB Florence -

**Pouvoirs déposés :** M BOULOGNE Jérôme donne pouvoir à Mme DUFOUR Françoise - M. VOLLE Jean Marc donne pouvoir à M. PADET - Mme CHABANNE Christelle donne pouvoir à Mme TRIOMPHE - M CELEN Devris donne pouvoir à Mme COLOMB Florence

**Excusée :** Mme PERRIN Cécile -

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M PONCET Marc

**Objet : Créances éteintes**

Madame VERPY expose :

Face à des situations d'insolvabilité le juge a décidé l'effacement de dettes de façon définitive.

Cette décision s'impose au donneur d'ordre, il convient que le conseil municipal approuve l'effacement de ces dettes, à hauteur de 365 € contre 151.50 € en 2024.

*Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité, le montant de ces créances éteintes à hauteur de 365 €*

Secrétaire de séance  
Marc PONCET

Monsieur Gilles DUPIN  
Maire

Fait et délibéré à Balbigny,  
A Balbigny, le 01/07/2025





